

CE QUE NOUS VOULONS DIRE AU MONDE AVEC NOS SMARTPHONES

Le 23 avril 2025, à l'occasion de ses 35 ans, le Fonds Houtman¹ récompense plusieurs courts-métrages au plus proche des préoccupations des enfants et des adolescents, un Prix² qui leur donne la parole. Ces courts-métrages sont réalisés par des groupes d'enfants et/ou d'adolescents, soutenus dans le cadre de leur démarche par des acteurs de terrain.

À QUOI S'ATTENDRE ?

La cérémonie consistera à visionner les réalisations des 10 lauréats (Maisons et centres de jeunes, Services d'actions en milieu ouvert (AMO), milieux extrascolaires, associations d'éducation permanente, centres et autres lieux culturels, maisons de quartier, organisations de jeunesse, ...)

L'occasion de pouvoir entendre ce qui anime et inspire leur monde et ce qu'ils veulent en dire. Chaque structure lauréate recevra 2500€, qui leur permettra de poursuivre leur action d'accompagnement des enfants et des jeunes.

Nous aurons le plaisir de compter sur la présence de Solaÿman Laqdim, Délégué général aux droits de l'enfant, ainsi que de Manon Mottard, réalisatrice de documentaires et Abel Carlier, membre du Conseil supérieur de l'éducation aux médias.

UNE DÉMARCHE ATYPIQUE

Donner la parole aux enfants et aux jeunes est particulièrement symbolique et avant-gardiste. Le Fonds Houtman, soutenu par l'ONE, en reflétant sans interpréter cette parole donnée aux enfants et aux jeunes, montre à quel point ce droit d'expression est fondamental dans la société actuelle.

Suite à cette journée et à la visualisation de ces courts-métrages, une page rassemblant non seulement les films récompensés mais aussi des ressources pour poursuivre l'aventure sera publiée sur le site du Fonds Houtman. Les professionnels de terrain pourront s'en inspirer pour enrichir leur travail avec les enfants et les jeunes.

¹ Le 4 janvier 1989, une convention de délivrance du legs fut signée entre la famille de feu Herman Houtman et l'ONE. Le Fonds a pour vocation première de financer et d'accompagner des actions et des recherches préparatoires à des actions. Celles-ci sont exclusivement destinées à venir en aide à l'enfance en difficulté physique, psychique ou sociale, sans distinction de sexe, de race, de nationalité, de religion ou de conception philosophique, pour autant qu'il s'agisse d'enfants résidant dans le ressort territorial de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

² Le Prix Herman Houtman récompense depuis 1993 une personne physique, une équipe ou une personne morale ayant accompli une œuvre majeure en faveur de l'enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mercredi 23 avril de 15h à 19h.

Ouverture des portes dès 14h30 et drink de clôture à 19h.

Lieu : Théâtre Le Manège, Rue des Passages 1, 7000 Mons.

En présence des enfants et des adolescents réalisateurs.

CONTACT DE PRESSE :

Sylvie **ANZALONE**

Porte-parole

Administration générale

OFFICE DE LA NAISSANCE

ET DE L'ENFANCE

sylvie.anzalone@one.be

+32 473 69 74 64

